

# MASTER de TRADUCTION

Spécialité :  
Métiers du Lexique  
et de la Traduction  
(anglais – français)

**MéLexTra**

**Deuxième année**

**Option :  
Traduction Juridique et  
Technique (JET)**

Responsable de la spécialité :  
Fabrice ANTOINE

Deuxième année de Master professionnalisant (BAC+5), accessible sur dossier et examen d'entrée aux titulaires d'une première année de Master.

Les étudiants engagés dans une première année de Master incluront dans leur dossier un descriptif détaillé des enseignements programmés dans cette année et une attestation du responsable de leur formation témoignant de leurs chances de succès à l'issue de l'année universitaire en cours.

U.F.R. Angellier  
Université Charles de Gaulle - Lille 3  
B.P. 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq cedex

**MÉLÉXTRA - JET**

# Métiers du Lexique et de la Traduction (MéLexTra) 2<sup>e</sup> année de Master Traducteur spécialisé (Traduction Juridique et Technique – JET)

(Langues de travail : anglais et français)

## OBJECTIFS

Former des personnes qui soient aptes, grâce à leur maîtrise intellectuelle et linguistique ainsi qu'à leur culture, non seulement à effectuer des traductions de qualité dans les domaines juridique et technique et donc pouvoir prétendre devenir traducteur indépendant, mais aussi à assurer des responsabilités effectives dans les entreprises et les administrations.

## DURÉE DES ÉTUDES

Une année universitaire de septembre à mai. Du mardi au jeudi. Les étudiants s'engagent à être assidus et disponibles pour les activités annexes telles que conférences, séminaires de travail, travaux de groupe.

La langue de travail est l'anglais. Il est recommandé de suivre des cours de deuxième ou de troisième langue auprès des autres U.F.R. de l'Université.

## INFRASTRUCTURE

Salle dédiée à l'option JET avec équipement informatique, bibliothèque spécialisée, logiciels de TAO.

Bibliothèque de l'UFR, équipements audiovisuels, centre de documentation de l'Université.

## MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

- Contrôle continu des connaissances. (Capitalisation : la moyenne doit être obtenue dans chaque module)
- Stage en entreprise obligatoire (2 mois au moins) donnant lieu à un rapport de stage avec échantillons de travaux personnels.
- Travail de fin d'année : dossier de travaux de traduction sur un sujet au choix de l'étudiant.

## DÉBOUCHÉS

L'accès au statut de traducteur indépendant n'est pas forcément immédiat, selon les conditions du marché. En revanche l'insertion se fait progressivement comme traducteur salarié ou comme cadre dans les entreprises.

## NATURE DES ENSEIGNEMENTS

A : cours annuel - S : cours semestriel

TC : tronc commun avec l'option TAC

- Traductologie, méthodologie de la traduction (A)
- T.A.O. (A)
- Informatique documentaire, NTIC (S)
- Traduction de contrats, financière et technique (anglais > français) (A)
- Traduction technique (français > anglais) (A)
- Traduction journalistique (français > anglais) (A)
- Droit français/anglais ; traduction juridique (A)
- Droit des entreprises (S)

- Anglais des médias et lexicographie bilingue spécialisée ; méthodologies de la validation de traductions (A) (TC)
- Travaux de lexicographie ou de traduction spécialisée ; méthodologie (A) (TC)
- Méthodologie du rapport de stage (S)
- Travaux réels ; projets ; traduction de jeux vidéo (S)

Stage en entreprise

## INTERVENANTS

**ANTOINE Fabrice,**  
Professeur des Universités

**ANTOINE Josée**  
Maître de conférences

**DIXON Marie-Luce**  
Traductrice, CCI de Lille

**GEHENNE Pierre**  
Traducteur de jeux vidéo indépendant

**JENN Ronald**  
Maître de conférences

**LEPOUTRE Anne**  
Maître de conférences en droit,  
Université Lille 2, juriste (droit des entreprises)

**OSTER Corinne,**  
Maître de conférences

**PENIN Luc,**  
Professeur agrégé, informatique

**PICAUD Christophe,**  
Juriste

**ROBIN Nathalie,**  
Traductrice libérale, juridique et technique

**VIDAL Roisin,**  
Traductrice technique indépendante

## INFORMATIONSETCANDIDATURES

Pour tout renseignement (candidatures, examen d'entrée, annales des examens d'entrée, etc.) consulter d'abord le site :  
**<http://angellier.biblio.univ-lille3.fr>**  
**rubrique « Master MéLexTra »**

Pour tout renseignement complémentaire :  
[francine.lafrance@univ-lille3.fr](mailto:francine.lafrance@univ-lille3.fr)

Pour tout renseignement sur l'insertion professionnelle des diplômés :  
<http://ofive.univ-lille3.fr>

Dossier de candidature complété à renvoyer à :  
Candidature M2 MéLexTra JET  
Université Lille 3 - UFR Angellier  
BP 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq cedex

## ADMISSION EN 2<sup>e</sup> ANNÉE

### DOSSIER À CONSTITUER

Fiche de candidature (à imprimer à partir du site), lettre de motivation manuscrite et curriculum vitae circonstanciés, photo, attestations de diplômes, de séjours à l'étranger et/ou d'activités professionnelles (joindre un échantillon des travaux effectués). Ce dossier doit parvenir à l'UFR pour la mi-mai environ (date impérative indiquée sur le site).

La fiche de candidature est disponible sur le site : <http://angellier.biblio.univ-lille3.fr>  
rubrique « Master MéLexTra »

Il ne sera envoyé aucun dossier papier.

Les candidats dont le dossier sera retenu seront convoqués par courrier pour subir l'examen d'entrée à la mi-juin (une seule session par an ; aucune dérogation n'est accordée).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

## EXAMEN D'ENTRÉE

- Version : 3 h  
(texte en général tiré de la presse actuelle).
- Thème : 2 h  
(texte journalistique ou à tendance technique).

Les résultats sont communiqués aux environs du 30 juin.

N.B. : L'attention des candidats éventuels est attirée sur le fait que, comme la formation est dispensée sur une seule année universitaire, l'examen exige un certain niveau de compétence dans l'exercice de la traduction pour que les objectifs de l'année puissent être atteints en quelques mois ; la maîtrise de la langue anglaise ET de la langue française est essentielle.

## INSCRIPTIONS À L'UNIVERSITÉ ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les étudiants admis devront prendre une inscription à l'Université Lille 3.

Ils se renseigneront très tôt sur les possibilités d'obtention de bourse (Service des bourses de l'Université Lille 3) et de logement (CROUS).

